
Concevoir les plans de panneautage

Objectif et résultat attendu

Le plan de panneautage, document au 1/5000 ème, indique les choix retenus pour le système de panneautage. Il permet de quantifier le nombre de panneaux nécessaires pour chaque quartier et chaque rue ainsi que la façon de les disposer .

Il sert de base à l'élaboration des appels d'offres, et constitue le document de référence pour la pose de panneaux et de plaques par l'entreprise chargée des travaux.

La réalisation du plan de panneautage est aussi l'occasion d'effectuer une dernière vérification.

Responsabilité et déroulement

Exécutants : La cellule d'adressage

Matériel nécessaire : matériel informatique et extraits de fond de plan au 5000 ème (à partir du plan d'adressage)

Délais :

Méthodologie

- 1 découper la ville en plans de panneautage
- 2 préparer les fonds de plan en faisant des agrandissements du plan d'adressage pour chaque zone de panneautage
- 3 choisir le type de panneaux :
 - plaques sur mur
 - panneaux sur poteaux
- 4 déterminer la densité de plaque selon les quartiers
 - dense
 - moyenne
 - légère

-
- 5 dessiner pour chaque zone l'implantation des plaques et indiquer si ce sont des plaques à poser sur mur ou sur poteaux
 - 6 Faire une liste, sous forme de tableau, du nombre de panneaux et plaques nécessaires par rue

I - Elaboration

1 - Découper la ville en plans de panneautage

Les zones de panneautage sont déterminées selon les critères suivants :

- d'une superficie raisonnable
- dans chacune, le tissu urbain doit être relativement homogène
- elles doivent couvrir toutes les zones à adresser
- leur représentation doit tenir dans les dimensions d'un format standard (A4 ou A3 par exemple), qui sera toujours le même pour toutes les zones, qu'il soit vertical ou horizontal.

2 - Préparer les fonds de plan

Chaque zone sera représentée sur une planche d'un format standard l'ensemble forme donc un classeur de plans. L'échelle utilisée est en général du 1/5000 ème ou de 1/2500 ème.

Le fond de plan utilisé pour chaque planche peut être tiré d'un agrandissement du plan d'adressage. Il comporte donc les mêmes informations que le plan d'adressage.

On y ajoutera :

- les indications de positionnement des panneaux de rues (emplacement et type de pose : sur mur ou sur poteaux)
- la numérotation des portes d'entrée : cette numérotation étant métrique, on peut se limiter à une seule indication sur le plan : un chiffre à chaque angle d'îlot indiquant la distance entre le point d'origine de la voie et l'angle de l'îlot.

II - Quel système de panneautage adopter ?

Le choix du système de panneautage dépend de :

- la capacité financière du maître d'ouvrage (qui déterminera le nombre de panneaux à poser),
- des caractéristiques des carrefours : c'est à dire si il existe un support sur lequel fixer les plaques ou non (murs, clôture).

Suivant la morphologie des carrefours, deux options de panneautage sont envisageables :

-
- soit des plaques à apposer sur les façades existantes,
 - soit un panneau bi-directionnel à fixer sur un poteau, s'il n'existe pas de construction, si les façades sont en matériaux très précaires, ou si la largeur des voies ou la configuration du carrefour rend difficile ou impossible toute apposition sur une façade.

La première option reste moins onéreuse que la seconde. Il est donc recommandé de généraliser autant que possible la pose des plaques de rues à fixer sur les murs et les clôtures, pour minimiser le nombre de poteaux.

III - Quelle est la densité de plaques nécessaire ?

1 - Principe

L'idéal serait de disposer 8 plaques par carrefour, pour que quel que soit l'angle du carrefour sur lequel on se situe, il y ait toujours un panneau nous indiquant le nom de la rue. Cependant cette option, particulièrement onéreuse, peut être nuancée.

Si le financement ne permet pas de poser des plaques à tous les carrefours, il suffit d'en couvrir certains, dans la mesure où la numérotation des voies est systématique et cohérente.

Selon les souhaits des responsables locaux, la densité de plaques de rue peut être modulée en fonction des quartiers. Dans le centre ville, par exemple, on peut envisager de poser quatre plaques de rue par carrefour, afin de faciliter le repérage, d'améliorer ainsi la circulation automobile et de mieux "marquer" le territoire. Dans d'autres quartiers plus excentrés et moins fréquentés, on pourra envisager une densité moindre.

Dans le centre ville structuré et dense deux options sont envisageables :
Panneautage dense : on panneaute tous les carrefours et tous les angles (8 plaques par carrefour).

Panneautage moyen : on panneaute un carrefour sur deux (4 plaques par carrefour)

Dans les quartiers périphériques structurés mais moins denses :

On panneaute un carrefour sur deux ou un carrefour sur trois suivant la densité et la fréquentation.

On recherchera plutôt les angles de rue où on trouvera des murs ou des constructions en dur pour y fixer des plaques plutôt que des poteaux.

Fig. 1 ; Panneauter lorsque 2 voies dénommées se croisent

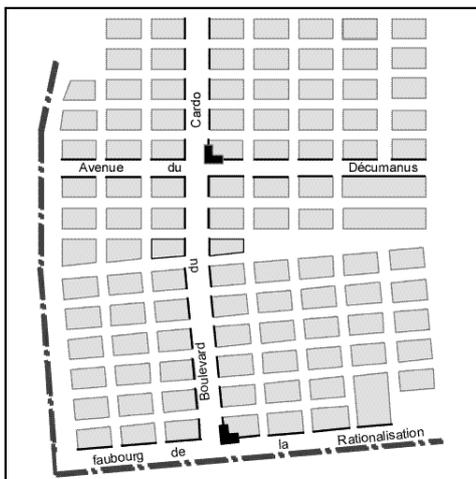


Fig. 2 .Panneauter un carrefour sur

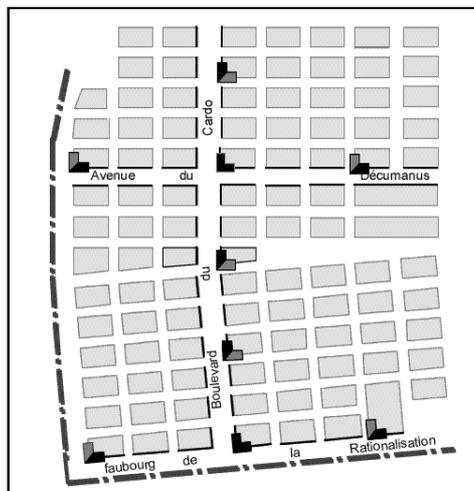


Fig. 3 ;Panneauter les deux carrefours restants avec une seule plaque

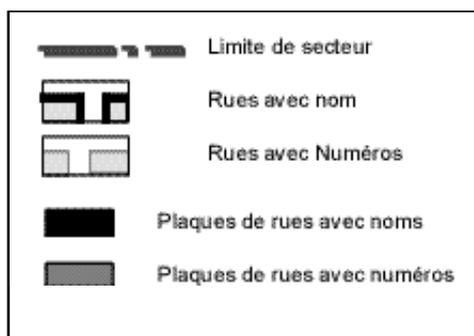


Fig. 5 .Panneauter un carrefour sur

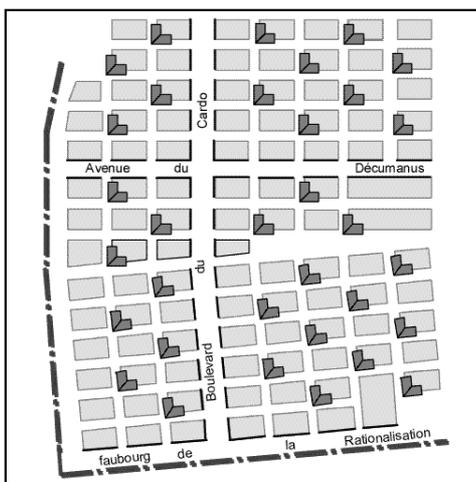
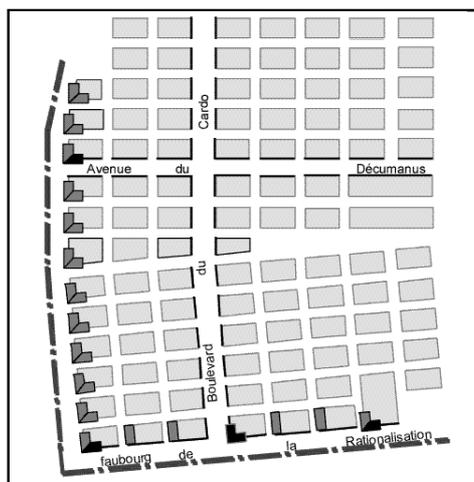


Fig. 6.Panneauter sur les limites de sec-



5 options sont envisageables suivant les quartiers :

Panneautage des rues principales et/ou portant un nom

Option 1 : Fig 1 : Solution minimale

implantation des panneaux aux intersections de 2 voies dénommées.

Panneauter tous les carrefours où se croisent des voies portant un nom (1 poteau bi-directionnel ou seulement 2 plaques au lieu de 8).

Option 2 : Fig 2 . Solution intermédiaire

Implantation des panneaux le long de voies dénommées :
panneauter un carrefour sur trois : une plaque pour la voie dénommée et une pour la voie numérotée qui la croise. Et panneauter les deux carrefours restants avec une seule plaque numérotée.

Option 3 : Fig. 3 : Solution moyenne

Implantation de panneaux sur des voies limites de quartiers; deux cas peuvent se présenter :

- rue dénommée : même règle que ci-dessus
- rue numérotée : panneauter tous les carrefours (2 plaques numérotées)

Panneautage des autres rues

Option 4 : Fig. 4.

Panneauter un carrefour sur deux sur l'ensemble de la ville et quelque soit les rues (deux plaques numérotées)

Option 5 : Fig . 5

Panneauter les limites de secteur, tous les angles, 2 plaques.

2 - Options

En général, il est conseillé, au moins dans les zones centrales à forte fréquentation, de mettre en place dès le départ des noms sur support pérenne résistant aux intempéries (soleil et pluies) du type plaque émaillée. Cependant, si les capacités financières ne le permettent pas, deux options peuvent être envisagées : la mise en oeuvre peut être progressive et/ou sponsorisable.

a- Une mise en oeuvre progressive

Les solutions proposées reposent sur l'idée d'une mise en oeuvre progressive, souvent plus compatible avec les contraintes budgétaires : une première numérotation, considérée comme provisoire pourrait se faire

de façon assez rudimentaire (peinture au pochoir) ; on pourrait réserver la place pour apposer une future dénomination définitive.

b- Un système de plaques sponsorisables

Cette opération peut être sponsorisée pour en minimiser le coût. En effet, on peut envisager la participation d'un sponsor qui, contre une contribution financière, verrait son nom inscrit sur les plaques en petits caractères.

IV - Liste de toutes les plaques et panneaux nécessaires

A partir du plan, il est possible de faire une liste précise de tous les panneaux et les plaques qui seront à réaliser pour l'exécution. Pour chaque rue il faut quantifier le nombre de plaques et panneaux nécessaires.

N° rue	Nom	Nombre de plaques	Nombre de panneaux
1.001		12	2
1.003	Rue Utopia	8	5
1.005		10	0

Ce tableau permet de préparer la phase d'exécution et notamment les appels d'offres.

Mettre en place une campagne de sensibilisation

Objectif et résultat attendu

Mettre en place une campagne de communication pour informer les populations de l'opération engagée est une étape indispensable, dans le but d'obtenir une collaboration de leur part.

Responsabilité et déroulement

Exécutants : Cette tâche est à mener par les autorités locales (Mairie, Administrateur, Chefs de quartier)

Matériel nécessaire :

Délais : Ces campagnes de médiation doivent concorder avec les temps forts de l'opération : lancement, opération pilote, fin de phase.

Méthodologie

I – Pourquoi une campagne de sensibilisation ?

Il est indispensable d'informer la population sur la démarche engagée. En effet, l'innovation apportée par l'adressage de la ville ne va pas aller sans susciter interrogations et commentaires de la part des habitants. De plus, l'adressage par le biais de l'enquête et la numérotation des portes empiète sur le domaine privé, ce qui ne va en général pas sans heurt. Avant le lancement des opérations sur le terrain, il importe donc d'apporter aux populations les informations sur les effets qui en sont attendus en particulier en matière de repérage, de sécurité, de facilité d'accès, de services publics plus performants ...

Cette action permet une meilleure compréhension, et une collaboration de la part des habitants sans laquelle l'opération risquerait de ne pas être pleinement efficace, en particulier dans la perspective de la constitution

PAYS DE CAMATO

OPERATION D'ADRESSAGE

La municipalité entreprend des travaux de modernisation de façon à faciliter l'accès aux Services Urbains de l'ensemble des habitants. A ce titre, elle lance une opération "d'adressage".

Qu'est ce que l'adressage ?

C'est une opération qui consiste à donner un numéro à toutes les rues de la ville (mais celles qui ont déjà un nom le gardent). Ce numéro est indiqué à l'angle des rues, sur des panneaux accrochés aux murs ou sur des poteaux. Les numéros des rues portent 4 chiffres et le premier indique le numéro du secteur.

Cette opération est complétée par un numéro attribué à chaque concession.

A quoi sert l'adressage ?

Il permet de se diriger très facilement dans la ville. Cette numérotation est destinée à favoriser le fonctionnement des différents services urbains : ainsi, les ambulances, les pompiers, les taxis, mais aussi les particuliers pourront très facilement se repérer et arriver sans difficulté au point de destination. Le courrier, les messages, les secours pourront parvenir directement à votre porte.

Désormais, comme dans toutes les grandes villes, le logement correspondra à une adresse telle que:

Mr Dupont Régis
15, rue 3.510
Doloba
Camato

Le Maire

N.B. : Que devient la numérotation ancienne ?

Cette ancienne numérotation présente différents inconvénients : elle n'existe pas dans tous les quartiers et elle ne permet pas de se situer et de se diriger facilement dans la ville. Il n'est pas nécessaire de la supprimer pour l'instant. De toutes façons, les services de la Municipalité placeront sur la porte des concessions les nouveaux numéros.

d'une base de données de renseignements sur les populations et leur habitat ou leurs activités, ou de la mise en œuvre de plaques par les habitants.

II – Comment procéder ?

Il est recommandé de lancer des campagnes régulières de communication. Elles doivent toucher l'ensemble de la population : plusieurs supports médiatiques sont à utiliser simultanément :

- communiqués à la radio,
- articles de presses,
- reportage à la télévision,
- affiches,
- inauguration officielle d'une opération ...

Parallèlement des circulaires écrites peuvent être diffusées et des séances d'explication tenues auprès des différentes associations (femmes, jeunes, associations professionnelles, associations de quartiers), des regroupement d'agents économiques (chambre de

Enfin, une approche souvent utilisée avec succès, a consisté à fournir aux équipes d'adressage des T-Shirts et des casquettes imprimées avec le logo de la mairie et la mention "Opération d'Adressage". Le cas échéant, on peut ajouter le sigle du bailleur de fonds, ou celui d'un éventuel sponsor.

exemple de logo pouvant être inscrit sur des T-shirts, autocollants ...



Choisir une zone pilote

Objectif et résultat attendu

La mise en œuvre du plan d'adressage et de panneautage sur une zone pilote a plusieurs intérêts :

- Tester la technique et le système adopté
- Tester les plaques (taille, couleur, lisibilité ...)
- Tester le matériel et l'entreprise de pose sélectionnée
- Évaluer plus précisément les coûts et les délais qui seront nécessaires pour la phase de généralisation à l'ensemble des zones adressables
- Et enfin, réaliser une opération médiatique très importante.

Par la suite, si l'essai sur la zone pilote s'est montré concluant, on pourra généraliser l'opération à l'ensemble des zones à adresser .

Responsabilité et déroulement

Exécutants : La cellule d'adressage prépare une sélection de zones pouvant potentiellement faire l'objet d'une opération pilote, et la soumet au Maître d'ouvrage qui tranche.

Pose : une entreprise privée ou la cellule d'adressage ou services techniques

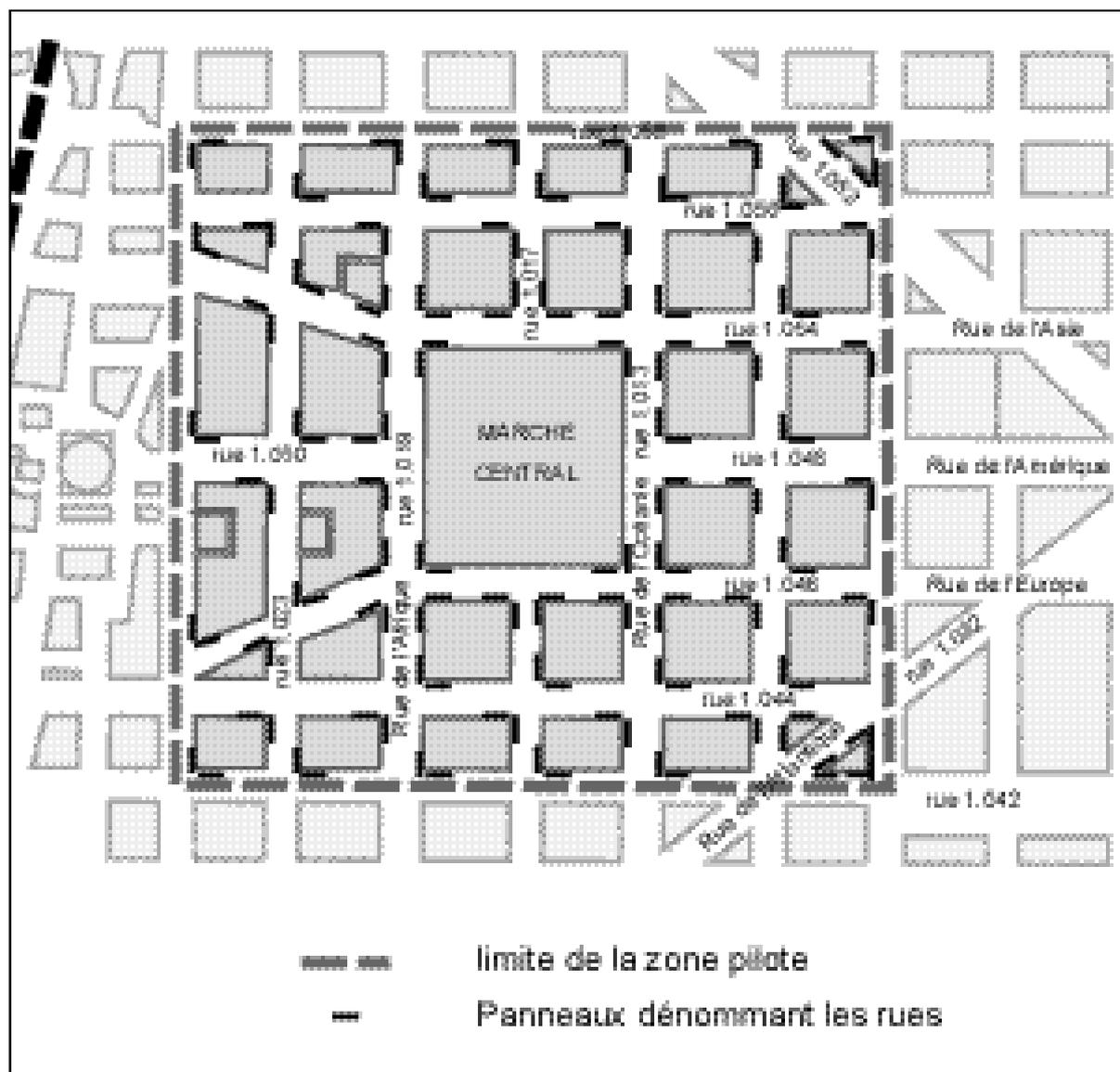
Matériel nécessaire : le fond de plan

Délais :

Méthodologie

I - Comment choisir la zone pilote ?

Adressage de la ville de Doloba
Plan de panneautage de la zone pilote



Les critères de sélection peuvent être les suivants :

- une surface relativement petite, pas plus d'une vingtaine îlots
- en position centrale avec des voies importantes à forte fréquentation
- avec une urbanisation structurée, constructions durables et voies stabilisées
- avec des voies préalablement dénommées si possible

II - Comment se passe l'opération ?

Plusieurs mises en oeuvre sont possibles :

Avec quel matériel inscrire les codes des rues et des constructions ? :

- de manière provisoire à la peinture
- ou sur des plaques définitives

Qui fait la pose ? :

- soit les équipes techniques de la cellule
- soit une entreprise privée, mais dont le contrat peut être passé de "gré à gré", compte tenu du budget relativement restreint (ce ne sera plus le cas pour la phase de généralisation, pour laquelle il faudra procéder par appels d'offres).

Une inauguration officielle, à l'achèvement des travaux, entraînera un impact médiatique important.

On réalise le bilan et les comptes de l'opération pilote avant de lancer la généralisation.

Questions

Est-ce que l'opération pilote est obligatoire ?

Elle est fortement conseillée

Que faire si la réalisation de l'adressage sur la zone pilote ne s'est pas montré concluant ?

Dans un premier temps identifier les causes des dysfonctionnements et essayer d'y remédier. Puis réadapter le système en fonction. Et enfin relancer une opération pilote intégrant les modifications, sur le même territoire que la première.

10 Lancer les appels d'offres

Objectif et résultat attendu

Il s'agit désormais de préparer la phase d'exécution, c'est à dire la mise en place des panneaux et des plaques. On procède par appels d'offres. L'objectif est de sélectionner les entreprises qui auront en charge la construction des plaques et les travaux de mise en oeuvre.

Responsabilité et déroulement

Exécutants : Le chef de cellule prépare les appels d'offres. Les autorités municipales sélectionnent la ou les entreprises exécutrices.

Matériel nécessaire :

Délais :

Méthodologie

Cette tâche se décline en trois étapes :

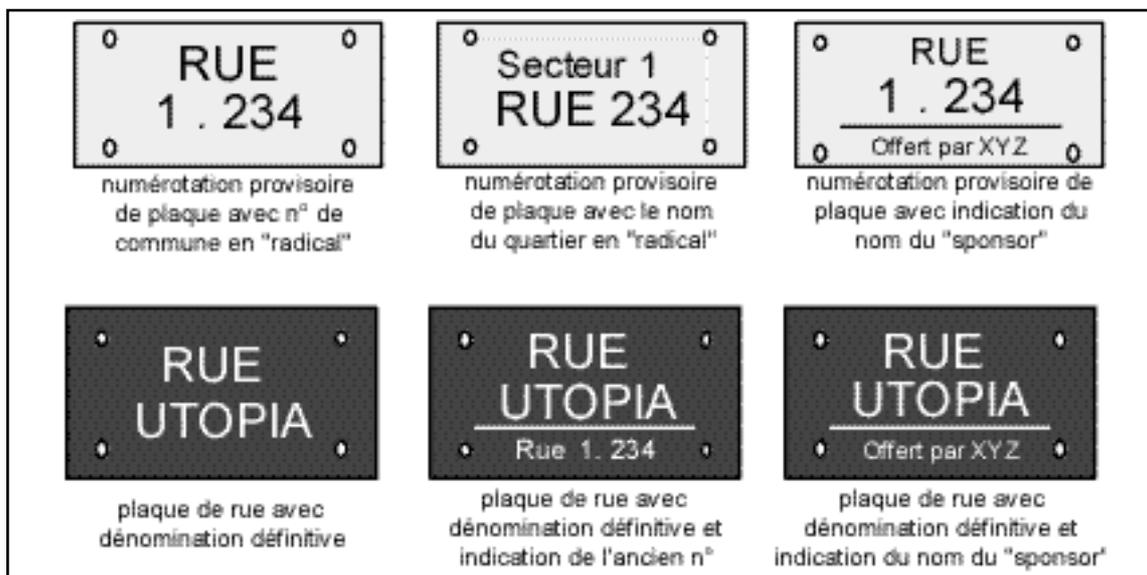
1. Elaboration des appels d'offres
2. Lancement des appels d'offres
3. Sélection des entreprises

I - Elaboration des appels d'offres :

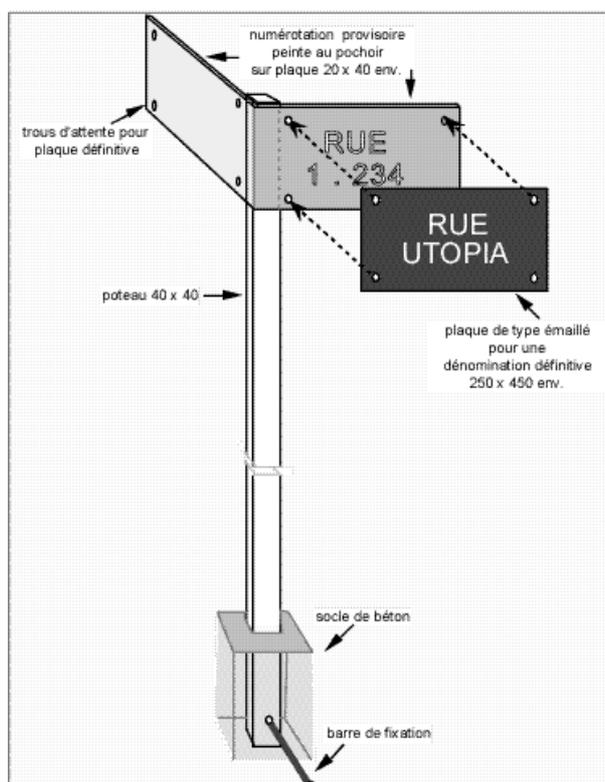
Les pièces constitutives d'un dossier d'appel d'offres sont :

- Annonce publicitaire
- Avis d'appel à concurrence
- Partie 1 : Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)
- Partie 2 : Acte d'engagement
- Partie 3 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Partie 4 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Annexes

Exemples de plaques



Exemple de poteau bi-directionnel



Les appels d'offres concernant l'adressage peuvent couvrir trois catégories distinctes :

- L'achat de fournitures et de matériel (en particulier les plaques et les poteaux)
- La pose des plaques et des poteaux
- La préparation du plan guide d'adressage

1 - L'achat des fournitures et du matériel :

Le plan de panneautage sert de document de référence pour dénombrer la quantité de plaques et panneaux nécessaires, les noms à inscrire sur les plaques, le nombre de poteaux ...

Si la décision de poser des plaques et des panneaux a été prise, il faut alors confier leur réalisation à des entreprises. On peut opter pour un style de plaque "classique", toutefois, les inscriptions (numéros ou nom des rues) seront propres à la ville et devront être exécutées spécialement. Les matériaux des plaques peuvent être de différentes sortes, le choix dépend surtout de la capacité financière.

Si on décide de procéder par pochage simple de l'inscription sur les murs, l'appel d'offres ne se justifie pas toujours, cependant dans le cadre d'une vaste opération, il pourra concerner l'achat de peintures et de pochoirs spécifiques.

Caractéristiques techniques des plaques et des pochoirs

Les noms des rues peuvent être matérialisés par des plaques ou simplement inscrits à la peinture sur les murs.

Les matériaux et caractéristiques

Plusieurs matériaux sont proposés :

	Coût	Caractéristiques techniques
- bois,		pas très résistant aux intempéries
- plastique,		
- métal peint,		
- matériau composite,		
- plaque rétro-éclairée,		
- fluorescente, émaillée ...	cher	

Pour une inscription à la peinture, plusieurs choix sont envisageables :
Au pinceau : permet un marquage rapide au moindre frais, mais sans régularité et homogénéité,

Au pochoirs : permet de réaliser des inscriptions homogènes et nettes

Les dimensions

Il n'existe pas de normes internationales pour déterminer les dimensions des panneaux. Le choix résulte donc d'un compromis entre lisibilité, solidité et pérennité.

2 - La pose

On cherche à sélectionner l'entreprise qui exécutera la pose des panneaux

3 - La préparation du plan-guide d'adressage

Le plan guide d'adressage final doit être réalisé par un professionnel de la cartographie et de l'édition. Le système d'appel d'offres permet de sélectionner une entreprise compétente dans ce domaine.

exemple en annexe

II - Le lancement des appels d'offres

Pour la fabrication et l'achat du matériel il est conseillé de lancer un appel d'offre international pour s'assurer d'"atteindre" des entreprises spécialisées, donc plus compétentes et au final moins onéreuses.

En revanche, pour la pose, il est vivement conseillé de travailler avec une entreprise locale qui sera moins coûteuse et qui aura une meilleure connaissance de la ville.

publicité

délais

coût des dossiers à retirer ...

III - Le choix des entreprises

Pour choisir l'entreprise qui fabriquera les panneaux et les plaques, on demande à chaque concurrent de réaliser des prototypes suivant les caractéristiques techniques spécifiées dans le dossier d'appel d'offres. Cette procédure permet de mettre vraiment les entreprises en concurrence et de faire une évaluation à partir de critères concrets.

Poser les panneaux et les plaques des rues

Objectif et résultat attendu

La pose des panneaux et des plaques par les entreprises sélectionnées doit faire l'objet d'une véritable organisation, que ce soit pour le stockage des plaques et du matériel, le travail des équipes de poses ...

Responsabilité et déroulement

Exécutants : Une entreprise privée est chargée des travaux de mise en oeuvre sous la responsabilité du chef de pose de la cellule d'adressage

Matériel nécessaire : Un entrepôt de stockage

l'entreprise exécutrice doit fournir le matériel dont elle a besoin

Délais : dépend de la taille de la ville et du nombre de panneaux à poser

Méthodologie

Une fois les entreprises exécutrices sélectionnées, on met en place la méthodologie de pose. Cette étape ne doit pas être prise à la légère car elle demande une importante organisation qu'il faut prendre en compte dès le départ. Cette organisation est d'autant plus importante que la ville est grande et qu'il y a de panneaux et de plaques à poser.

- 1- prévoir un lieu pour entreposer et ranger méthodiquement les plaques
- 2- préparer le travail des équipes de pose
- 3- vérifier systématiquement que la réalisation est bien conforme au plan

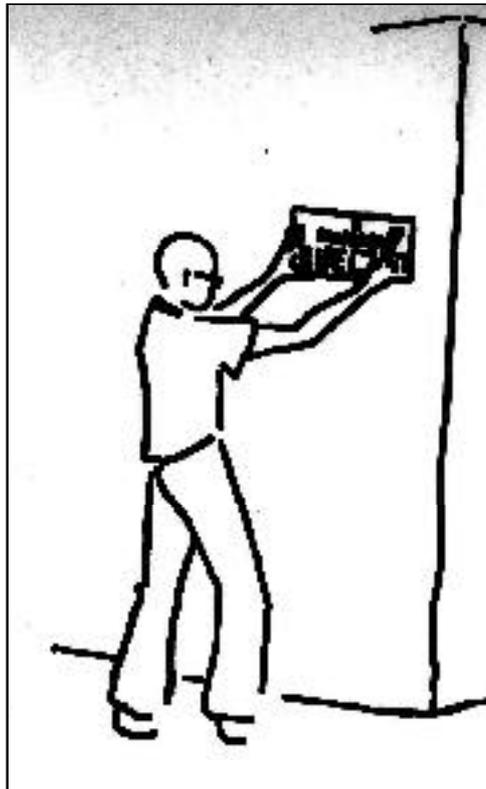
I - Mettre à disposition un vaste entrepôt

Il faut tout d'abord prévoir un local où entreposer les plaques qui arrivent par quantité importante. Le fabricant étant souvent éloigné, les plaques confectionnées arrivent par chargements entiers (souvent par



Pose d'une plaque à l'angle d'une rue importante. La plaque est disposée en hauteur ce qui augmente la lisibilité et réduit les risques de dégradations.

Inscription d'un nom de rue au pochoir.



milliers), il faut les entreposer dans un seul endroit. Cet entrepôt doit se situer, si possible, à un endroit stratégique pour réduire au maximum les trajets des équipes de pose entre celui-ci et les zones à adresser.

Il faut qu'il soit assez vaste pour entreposer toutes les plaques de façon claire et organisée. Les plaques doivent être rangées méthodiquement pour que les équipes de pose retrouvent facilement les plaques correspondant à chaque secteur et chaque rue.

II - Organiser le travail des équipes

La pose ne se fait pas de manière aléatoire, là encore il faut être méthodique.

⇒ Chaque équipe dispose chaque jour d'un programme de pose avec un plan détaillé du secteur correspondant.

⇒ En début de journée, l'équipe charge dans un camion les plaques dont elle aura besoin (et seulement celles là) pour panneauter les rues prévues dans son programme.

⇒ Ensuite elle part sur le terrain poser les panneaux tout au long de la journée,

⇒ et enfin le soir, elle rentre faire le point avec le chef de pose, qui ajuste et prépare alors les programmes pour la journée du lendemain. Et ainsi de suite.

Lorsqu'on procède par pochage des numéros le travail des équipes doit être organisé de manière similaire : programme journalier, et pochoirs spécifiques.

III - Caractéristiques techniques

Avec le plan de panneautage comme support de base, l'entreprise procède à la pose des panneaux et des plaques.

1- Plaques de rues à poser sur les façades

La dimension des plaques de numérotation provisoire (et l'emplacement de leurs fixations) devra tenir compte des options retenues pour la dénomination définitive.

Les plaques des rues sont posées sur des clôtures ou sur les murs des propriétés en dur, à une hauteur de 2,5 à 3 m et à un minimum de 0,1 m du coin des murs.

2- Panneau bi-directionnel

Le panneau bi-directionnel est utilisé quand il n'existe pas de bâtiment où l'on pourrait apposer des plaques de rues. La pose de poteaux nécessite en général la réalisation de socles en béton pour en assurer la stabilité.

Cette tâche s'achève avec la réception des travaux par la cellule d'adressage qui en vérifie la conformité en se référant à la commande passée.

Questions

Est ce que les services municipaux peuvent se charger des travaux de pose des panneaux ?

Ce n'est pas conseillé pour des opérations importantes